



# CHAMPIONNAT ELITE D1 Masculin / Féminin

## HOCKEY SUBAQUATIQUE

**13-14 novembre 2021**

**Sarcelles**

Centre aquatique intercommunal  
Christiane et Guy Canzano

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉTUDES ET DE SPORTS SOUS-MARINS

[hockeysub.ffessm.fr](http://hockeysub.ffessm.fr)



Création : 0207000000 - Crédit photo : Nicolas Verrier - Édition FFESSM 2021

# SOMMAIRE

<b>REMERCIEMENTS.....</b>	<b>3</b>
<b>COMMISSION NATIONALE.....</b>	<b>4</b>
<b>CHAMPIONNAT DE FRANCE ELITE MANCHE 1 – FEMMES / HOMMES.....</b>	<b>5</b>
<b>REGLES DE JEU.....</b>	<b>6</b>
<b>REGLEMENT DE LA PISCINE.....</b>	<b>7</b>
<b>PLAN DU BASSIN.....</b>	<b>8</b>
<b>PLAN D’ACCES PISCINE.....</b>	<b>9</b>
<b>HEBERGEMENTS.....</b>	<b>10</b>
<b>RESTAURATION.....</b>	<b>11</b>
<b>COUVERTURE MEDIA .....</b>	<b>12</b>

# REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier toutes les personnes sans qui l'organisation de ce championnat n'aurait pu être possible et nous sommes particulièrement reconnaissant envers :

- Monsieur Pascal Doll, Président de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France,
- Monsieur Michel THOMAS, Vice-Président en charge des Sports,
- Monsieur CARDOT, Directeur du Centre Aquatique Intercommunal Christiane et Guy CANZANO,
- Monsieur Pascal BLANC, Président de la commission régionale Ile de France de Hockey Subaquatique,
- Les membres du CMG Plongée,
- Monsieur Frantz KLEIN et ses équipes de MORE SPORT & MSTV
- La Commission Nationale de Hockey Subaquatique et la Fédération,
- Les officiels du Hockey Subaquatique sans lesquels aucune compétition ne pourrait avoir lieu,

## **COMMISSION NATIONALE**

- Monsieur le Président de la Commission Nationale de Hockey Subaquatique :  
Dominique RUAUX
- Chargés des compétitions nationales : Cécile ROUSSEL et Thierry TIRARD
- Messieurs les Commissaires de la compétition : Loïc FAUQUEUX et Laurent COPHEIN
- Vice-Présidente chargée des Finances C.N.H.S. : Hélène FAUQUEUX
- Vice-Président délégué secrétaire C.N.H.S. : Rémy GILLET

# CHAMPIONNAT DE FRANCE ELITE MANCHE 1 – FEMMES / HOMMES

## DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Centre Aquatique Intercommunal Christiane et Guy CANZANO  
Centre sportif Nelson Mandela,  
Avenue Paul Langevin  
95200 SARCELLES  
Tel : 01 39 90 35 71

## ACCUEIL ET CONTRÔLE DES LICENCES

Centre Aquatique Intercommunal Christiane et Guy CANZANO  
Centre sportif Nelson Mandela,  
Avenue Paul Langevin  
95200 SARCELLES

## HORAIRES

### **SAMEDI 13 NOVEMBRE 2021**

Accueil et contrôle des équipes	08H00	(fin remise Licences 08h30)
Début du 1 <sup>er</sup> match	09H30	
Fin du dernier match	20H30	

### **DIMANCHE 14 NOVEMBRE 2021**

Début du 1 <sup>er</sup> match	08H00
Fin du dernier match	17H30
Remise des récompenses	18H00

L'organisation du championnat est et reste sous l'entière responsabilité du CNC qui a délégué de la CNHS dans le cadre des championnats de France.

# REGLES DE JEU

Le règlement de la compétition sera conforme à la réglementation de la C.N.H.S. version 11.0 volume 1 de octobre 2020 et des règles de jeu 11.0 volume 2 de octobre 2020.

Marquage des points :

Match forfait : 0 point

Match perdu : 1 point

Match nul : 2 points

Match gagné : 4 points

Le début de chaque match sera donné à l'heure prévue par la grille de match

## Equipes :

Seules les équipes ayant renvoyé la feuille d'engagement dûment remplie et renvoyée dans les temps donnés par le vice-Président chargé des compétitions nationales seront autorisées à participer (voir modalités d'inscriptions de la réglementation en vigueur).

La réunion des capitaines de chaque équipe sera organisée par le commissaire de la compétition le samedi 13 Novembre 2021.

L'équipe sera déclarée forfait pour le match si 4 joueurs (es) ne sont pas dans l'eau, le long de leur ligne de but respective, au top départ du match.

Au moins un(e) licencié(e) de l'équipe doit être impérativement présent(e) lors de la cérémonie de remise des récompenses.

Chaque équipe doit être encadrée par un entraîneur fédéral 2<sup>ème</sup> degré (voir règlement en fonction du type de championnat).

## Arbitres :

La réunion des arbitres de la compétition sera organisée par le responsable de l'arbitrage le 13 Novembre 2021 avant le début des matchs.

Trois minutes avant la fin de chaque match, les arbitres du match suivant devront se présenter à la table de marque, ceci afin de ne pas prendre de retard sur les horaires.

Les arbitres doivent être disponibles du premier au dernier match, faute de quoi, ils seront considérés comme absents (Décision du CNA).

## Contrôle des licences :

Ces contrôles se feront à l'accueil des équipes le 13 Novembre 2021 à partir de 8H00 (voir feuille d'accueil).

Les licences et certificats médicaux (et certificats de sur-classements) seront conformes à la réglementation en vigueur, il n'y aura aucune dérogation. Une autorisation parentale mentionnant l'intitulé et la date du championnat sera demandée.

Seules les équipes déclarées en règle seront autorisées à accéder à la piscine. Les autres devront se mettre en conformité avant de pouvoir y accéder.

## **Passe Sanitaire :**

**Pour accéder à l'intérieur du complexe aquatique, le Passe Sanitaire valide sera demandé.**

# REGLEMENT DE LA PISCINE

## Responsabilités :

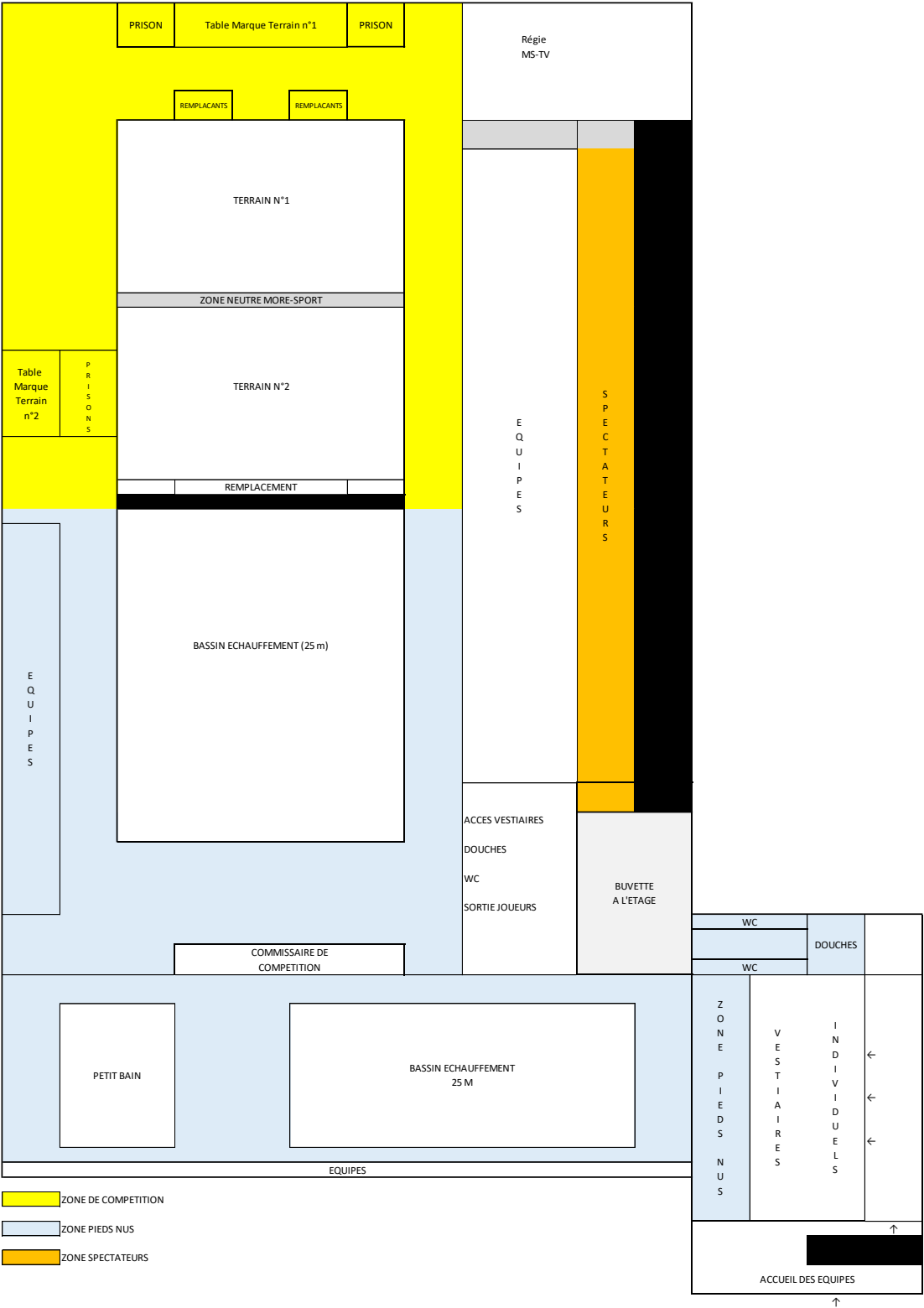
Le club organisateur ne saura être tenu responsable en cas de vol ou de perte d'objet.

## Règlement :

- Seuls ont accès à la « zone de compétition » (en jaune ci-dessous) les organisateurs, les officiels, les membres de more-sport, les compétiteurs et leurs entraîneurs durant leur créneau de jeu.
- Une zone spectateur sera dédiée aux accompagnants et extérieurs.
- Interdiction de FUMER dans la piscine et les gradins.
- Interdiction de cracher par terre.
- Shorts et bermudas sont interdits dans les bassins (maillots uniquement).
- Tenue correcte en toutes circonstances.
- Pas de chaussures de ville autour des bassins.
- Interdiction d'utiliser des verres et des bouteilles en verre sur le bord du bassin.
- Déposer les papiers et les reliquats de repas dans les poubelles prévues à cet effet.
- Les athlètes de chaque équipe doivent passer par les douches et les pédiluves pour accéder au bassin.
- Les déplacements en dehors de la piscine se feront sous l'entière responsabilité du responsable d'équipe.
- L'usage des bombes de peinture (pour les crosses) est interdit dans l'enceinte du Centre Aquatique et ses alentours (parking, pelouse, ...). Toute trace laissée par un joueur verra la disqualification de son équipe pour l'ensemble du championnat de France.

NOUS VOUS REMERCIONS DE VOUS ENGAGER À RESPECTER CES REGLES  
PENDANT LA COMPETITION

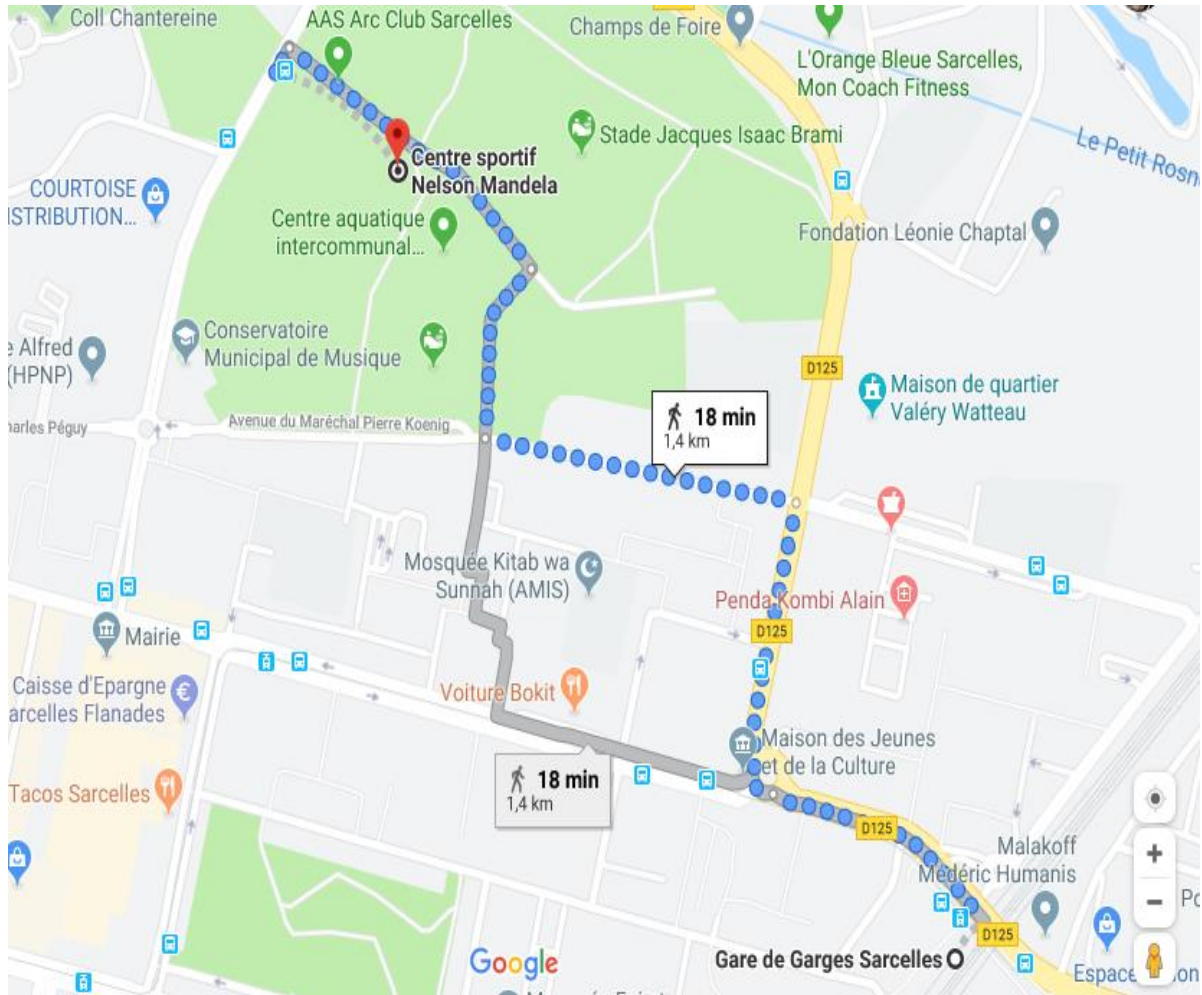
# PLAN DU BASSIN





# PLAN D'ACCES PISCINE

Depuis la Gare de Garges-Sarcelles : RER Ligne D (environ 15-20 mn Gare du Nord)



# HEBERGEMENTS

## SARCELLES

### Ibis Nord Sarcelles

12 av Auguste Perret, 95200 SARCELLES

Tél : 01 39 90 54 75

<http://www.ibis.com/fr/hotel-1405-ibis-nord-sarcelles/index.shtml>

### HOTEL ET RESIDENCE SARCEL

1 r Père Heude, 95200 SARCELLES

Tél. : 01 39 94 80 80

<http://www.balladins.com/>

### Hôtel Formule 1

ZA 1 r Vignolle, 95200 SARCELLES

Tél. : 0 891 70 53 90

<http://www.hotelf1.com/gb/hotel-2341-formule-1-hotelf1-sarcelles/index.shtml>

### Egg Hotel Sarcelles

av Division Leclerc, 95200 SARCELLES

Tél : 01 39 88 51 60

<http://www.egghotel.fr/>

## VILLIERS LE BEL

### Confort Hotel

5 av Erables, 95400 VILLIERS LE BEL

Tél : 01 34 38 15 00

## ECOUEN

### Hôtel Kyriad Paris Nord

La Redoute Du Moulin Rue Adel rte Nationale 16, 95440 ECOUEN

Tél : 01 39 94 46 00

<http://www.kyriad.com/fr/hotels/kyriad-paris-nord-ecouen-la-croix-verte>

**Des Gîtes ou Chambres d'hôtes sont disponibles aux alentours :**

<https://www.gites-de-france.com/fr/search?destination=Sarcelles&towns=70583>

## RESTAURATION

Les officiels et les bénévoles bénéficieront d'une restauration au cours du déjeuner (uniquement les samedi et dimanche midis).

Un espace « buvette » sera ouvert tout au long du championnat. Vous y trouverez des boissons fraîches et chaudes, des gâteaux, sandwiches (fait par les bénévoles),

Possibilité de nous contacter pour faire des pré-commandes : [cmgplongee@yahoo.fr](mailto:cmgplongee@yahoo.fr)

Moyens de paiements acceptés sur place : espèce, carte bancaire Visa ou Mastercard

# COUVERTURE MEDIA



More-Sport apportera à travers MSTV son support pour l'organisation opérationnelle de l'événement, notamment sur les aspects retransmission vidéo et matériel.

## Dispositif :

Les deux terrains de la compétition seront retransmis intégralement en direct tout au long de la compétition ainsi que les événements annexes. Les matchs seront commentés par des journalistes et consultants, le tout accompagnés d'interviews.

Une communication avant, pendant et après l'événement sera assurée sur les réseaux sociaux.

## Objectifs :

Permettre le suivi de la compétition aux hockeyeurs français et étrangers.

Attirer des spectateurs non-initiés au Hockey Subaquatique

Faire participer la famille des Hockeyeurs autour de l'événement.

Les moyens mis en œuvre par msTV :

- Equipe professionnelle
  - 2 régisseurs
  - 2 journalistes sportifs
  - 3 équipes technique
  
- Matériel de retransmission
  - 5 caméras sous-marines / terrain
  - 1 caméra extérieur arbitres / terrain
  - 2 caméras extérieures d'ambiance
  - 5 écrans plats pour diffusion Gradins + Extérieur + Restauration
  - Double régie complète (matériel, logiciels, qualité Full HD)
  - Routeurs 4G multi opérateurs

Rendez-vous le matin de l'événement : <https://www.facebook.com/moresportofficial/>

**Le CMG Plongée de Garges  
vous souhaite un bon Championnat de France**

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez nous contacter :

**CMG Plongée de Garges :**

Tél : 06 63 65 54 14 (David Régnier)

Mail : [cmgplongee@yahoo.fr](mailto:cmgplongee@yahoo.fr)